



MINISTÈRE DE LA SANTÉ PERSONNELS PARAMÉDICAUX

Séance du mardi 20 octobre 2009

Déclaration liminaire de la Fédération CFDT Santé-sociaux

Mesdames, Messieurs,

L'échéancier proposé ne nous permet pas de négocier et de travailler dans de bonnes conditions. C'est vrai pour les organisations syndicales mais cela doit l'être aussi pour le personnel de la DHOS.

Nous constatons une nouvelle fois l'arrivée très tardive des documents sur lesquels nous sommes appelés à nous positionner. Nous les avons étudiés mais insuffisamment pour engager une négociation cet après midi.

Malgré cela quelques remarques :

Si l'architecture des grilles proposées en catégorie A nous convient, nous sommes encore à plusieurs encablures de nos revendications.

Il n'est pas acceptable, alors que nous parlons de plus en plus de délégations de tâches ou coopération (dont on ne sait pas de quelle manière celles-ci se feront, qui sera concerné et dans quel cadre ?), donc de montée en charge des responsabilités de ne pas avoir une rémunération à hauteur de celles-ci.

Il sera difficile d'annoncer aux agents entre autres, aux cadres supérieurs de santé qu'ils seront sur une grille de rémunération inférieure à un recrutement du niveau Licence dans la Fonction Publique d'État. Nous vous rappelons que les cadres réclament la grille de rémunérations A type depuis 2001 (Attaché d'administration).

Quant au financement, nous sommes conscients d'être dans une période peu propice à une négociation. Nous devons nous projeter dans l'avenir, parce que l'on parle bien d'avenir, et faire abstraction du reste.

Concernant l'échéancier de passage, faire sur trois ans une revalorisation d'une ampleur, somme toute modeste, ne nous convient pas plus.

Enfin ! Si nous sommes sur le déroulement des paramédicaux : « où sont passées les sages-femmes ? ».

Je le redis, la CFDT Santé-sociaux ne négociera pas cet après midi. Nous demandons pour la séance du 4 novembre, d'avoir des propositions plus attrayantes que celles proposées. Nous demandons que les documents nous parviennent au moins 3 jours avant.

La CFDT ne s'exprimera pas sur les contreparties que vous avez affichées clairement dans votre document et dans votre discours, puisque nous ne négocions pas.

Pour finir, je rappelle nos revendications majeures : dans un premier temps le passage en catégorie A pour l'ensemble des paramédicaux. Dans un second temps et dans un calendrier négocié, accéder au A type.

Pour le reste de nos propositions, nous vous les avons envoyées.

Je vous remercie.